



Liquidation d une maison avec donation et contrat de mariage

Par **Gege72**, le **02/08/2013** à **23:15**

Bonjour je suis divorcée depuis 2011 la liquidation n est toujours pas faite mon ex mari veut 50 000€ sur ma maison qui m a été donné après le mariage avec une donation a mon nom. Credits fait en communs valeur de remboursement à notre séparation 21 0000€ il m a laissé tous les crédits a la consommation que je viens de terminer de payer. Maison sous évaluée à la donation. Quelle créance peut il avoir ? Je vis depuis un an avec quelqu un peut il demander un loyer a mon ami ? Quels sont mes droits ? Il ne m a jamais revalorisé la pension et me doit de l argent sur ces crédits a la Conso.